Conclusion

Lyon, des chrétiens et Mai 68

Jean-Dominique Durand
Professeur émérite d'histoire contemporaine
Université Lyon 3

Les organisateurs de ce colloque, Daniel Moulinet et Valérie Aubourg, tous deux enseignants à l'Université catholique, et le LARHRA (avec Olivier Chatelan, Étienne Fouilloux et Claude Prudhomme en collaboration avec Jean-François Cullafroz) ont choisi de commémorer les cinquante ans de Mai 68 à Lyon à travers le prisme religieux. On ne peut que constater combien les universités semblent être très frileuses sur le thème. Il y a eu une conférence avec des témoins au Grand amphi, mais elle été organisée par un magazine, *Lyon Capitale*. Il est assez amusant de constater que le seul vrai colloque est organisé à l'initiative de l'Université catholique. Est-ce le mauvais souvenir de la partition de l'Université Lyon 2, sorte d'effet secondaire survenu en 1972, mais durable, de Mai 68 à l'Université [1] ?

Pour la Ville, la Bibliothèque municipale a organisé des expositions, en particulier celle qui s'est déroulée du 3 au 31 mai 2018 à la bibliothèque du 6^{e} arrondissement consacrée au photographe lyonnais René Basset. C'est la presse qui s'est le plus mobilisée sur le sujet. *Le Progrès* a publié un ouvrage de 240 pages, *Il y a 50 ans, Mai 68. Notre région dans la révolte*. Plusieurs magazines dont *Tribune de Lyon*, *Lyon Mag*, *Lyon Capitale* ont consacré de nombreuses pages à des rétrospectives. Quelques ouvrages ont été publiés dans l'année 2018, témoignages ou études. On peut citer du Collectif de la Grande Côte *Lyon en luttes dans les années 68. Lieux et trajectoires de la contestation* (Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2018) et l'ouvrage de Vincent Porhel et Jean-Luc de Ochandiano, *Lyon 68. Deux décennies contestataires* (Lyon, Lieux Dits, 2017). Ces études lyonnaises peuvent être confrontées à d'autres travaux régionaux. Vincent

1. Les coordinateurs de l'ouvrage signalent cependant la tenue du colloque « Le moment 68 à Lyon en milieu scolaire, universitaire et éducatif » organisé par Sophie Béroud (Université Lyon 2 / Triangle), Joris Cintero (Université Lyon 2 / ECP), Lilian Mathieu (CNRS / ENS de Lyon / Centre Max Weber), Vincent Porhel (Université Lyon 1-ESPE / LARHRA), Jean-Yves Seguy (Université de Saint-Étienne / ECP) et Yves Verneuil (Université Lyon 2 / ECP) le 30 octobre 2018 et auquel Valérie Aubourg et Daniel Moulinet ont participé.

Porhel a codirigé également (avec Christian Bougeard, Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier) un ouvrage collectif qui invite à la comparaison régionale, *L'Ouest dans les années 68* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012), tout comme celui codirigé par Bruno Benoît, Christian Chevandier, Gilles Morin, Gilles Richard, Gilles Vergnon, *A chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968* (Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2011). C'est dire l'intérêt de ce colloque, qui est une focale sur Mai 68 à la suite du grand livre *50 ans de catholicisme à Lyon de Vatican II à nos jours 1965-2015* (sous la direction de Bernadette Angleraud, Valérie Aubourg et Olivier Chatelan, Paris, Karthala, 2016), tandis que l'on peut s'appuyer utilement sur l'ouvrage dirigé par Jean-François Galinier-Pallerola, Augustin Laffay et Bernard Minvielle, *L'Église de France après Vatican II (1965-1975)* (Paris, Parole et Silence, 2011).

Même si la porte d'entrée – « les chrétiens » – peut paraître un peu étroite par rapport à l'ensemble du mouvement de 68, il a permis de renouveler bien des approches, grâce notamment à un accès facilité aux sources. On ne peut en effet que se réjouir de l'ouverture, timide certes, mais encourageante des archives diocésaines (uniquement pour les mois de mai-juin 1968), de celles du Consistoire de l'Église réformée, de celles de l'Université catholique, de la province de Lyon des dominicains conservées aux Archives dominicaines du Saulchoir (Paris) et du couvent de la Tourette. Avec le recours systématique à une presse qui était fort active et présente, les études proposées sont très neuves, d'autant plus que de nombreux témoins sont disponibles pour apporter leurs éclairages. On ne saurait oublier l'importance de ces témoignages oraux – parfois écrits sur la base d'un questionnaire – que de nombreux acteurs, religieux ou laïcs, ont donnés. Jean-François Cullafroz en apporte de nombreux : témoin, il se fait historien. Mathilde Dubesset a construit sa réflexion sur des femmes catholiques et protestantes à partir de leurs témoignages et Valérie Aubourg s'est livrée à une véritable enquête ethnologique auprès des pères jésuites. De plus, six témoignages ont été présentés au cours du colloque. Ils ont ouvert un large arc mémoriel, de la mémoire ouvrière à la mémoire ecclésiastique. C'est l'occasion de souligner l'importance du recueil des mémoires vives en histoire, qui apportent les compléments indispensables à la connaissance que l'on peut tirer des documents d'archives.

En abordant la question d'une manière globale et sur le plan national, Étienne Fouilloux pose d'emblée la pertinence de la problématique chrétienne dans le mouvement de Mai 68, en notant sa « faible place » dans l'historiographie, qui pourrait bien refléter la « faible visibilité » des chrétiens dans le mouvement. Il identifie des chrétiens engagés, mais non « une composante chrétienne ». Il note cependant, si ce n'est un soutien, du moins « une singulière mansuétude ». On se souvient de la formule de Mgr Marty, archevêque de Paris, « Dieu n'est pas conservateur ». On peut rapprocher cette idée d'une certaine mansuétude lors des obsèques à Saint-Bonaventure du commissaire René Lacroix tué le 24 mai sur le pont Lafayette : absence du cardinal-archevêque Alexandre Renard et des évêques auxiliaires, avec une homélie du Recteur du sanctuaire étonnamment discrète, citée par Jean-François Cullafroz. La violence dont le policier avait été victime, est attribuée à « une évolution qui se fait à travers des tâtonnements et des recherches dans lesquels certains risquent de céder à la tentation de haine et de violence ». Cela traduisait-il une crainte de l'institution ecclésiale

d'être récupérée par un catholicisme conservateur dans cette église du 2e arrondissement ? Ou la volonté de ne pas prononcer une homélie trop « catholique » pour une victime pourtant notoirement catholique et de donner l'impression de s'opposer au mouvement étudiant ? Ou encore le désir de banaliser cette mort malheureuse pour ne pas aggraver les tensions, alors que le Préfet du Rhône et les collègues du policier étaient nombreux dans l'assistance ? Une plaque sobre a été mise en place sur le pont Lafayette. Disparue à la suite de travaux, une nouvelle plaque a été réalisée à l'occasion de l'anniversaire de sa mort : « *En mémoire du Commissaire René Lacroix, policier lyonnais décédé en ce lieu, dans l'exercice de ses fonctions, dans la nuit du 24 au 25 mai 1968* ». On reste dans la sobriété.

Étienne Fouilloux esquisse une comparaison avec l'Italie, où les catholiques ont joué un rôle majeur et même initiateur, qu'il s'agisse de la Faculté de Sociologie de Trente ou de l'Université du Sacré-Cœur de Milan. Une telle comparaison mériterait d'être développée. Mais ce qui frappe surtout dans le cas français, c'est, dit encore Étienne Fouilloux, le « télescopage » entre les contestations nées de Mai 68 et la réforme conciliaire. On pourrait dire que l'Église catholique a fait son « Mai 68 » en avance, entre 1962 et 1965. Le choc entre le Concile et la contestation de Mai 68 a été accentué par l'encyclique *Humanae vitae* qui sortit en juillet. Mathilde Dubesset le confirme par ses entretiens avec des témoins, notamment parmi les femmes. On retrouve cette observation dans la plupart des contributions. On ne peut pas séparer Mai 68 de la réception du Concile Vatican II, achevé le 8 décembre 1965 et des réformes (ou des fermetures) qui ont suivi. Dans un même ordre d'idées, il faut souligner un lien avec les conséquences de la guerre d'Algérie, même si les étudiants protestataires de Mai 68 n'ont pas été appelés : néanmoins ils ont grandi avec elle, leur enfance et leur adolescence en ont été marquées. Cela peut éclairer les réactions antimilitaristes manifestées lors de célébrations religieuses, protestantes ou catholiques, organisées le 11 novembre 1968 afin de commémorer l'armistice.

À Lyon, l'empreinte du catholicisme social est forte. Olivier Chatelan en a montré les spécificités à la veille des événements, mais aussi la richesse et la diversité des engagements, qu'ils soient universitaires, politiques, sociaux et caritatifs, syndicaux. Au début de 1968, la présence chrétienne était massive et structurante, note Jean-François Cullafroz, avec un encadrement paroissial serré, un clergé nombreux et relativement jeune (un quart des prêtres avait moins de quarante ans), des séminaristes nombreux, des mouvements de jeunesse actifs. Pourtant, le nouvel archevêque, le cardinal Renard, arrivé de Versailles en mai 1967, réputé conservateur, fraîchement accueilli par une partie du clergé et des laïcs, a dû faire face à des clivages profonds, y compris sur le plan ecclésial, tout en étant conscient des exigences de changement du temps. En témoigne le « Forum des prêtres » de septembre 1968, que Jean-François Cullafroz présente d'une manière inédite, auquel devait répondre quelques mois plus tard, en février 1969, un document signé par de nombreux prêtres en faveur du Cardinal et du Pape.

À la suite de ces trois synthèses, des focus sont proposés sur des lieux d'enseignement supérieur chrétiens, et sur des congrégations religieuses qui se caractérisent par l'acuité de leurs réflexions théologiques et intellectuelles, les jésuites et les domini-

cains. Ces choix sont pertinents dans le contexte de ce que l'on sait de Mai 68 et du rôle des milieux intellectuels, d'autant plus que les études sur ces sujets sont rares, généralement faute de matériel documentaire.

Daniel Moulinet et Jean-François Zorn présentent les Facultés catholiques et l'École préparatoire de Théologie protestante. Les premières – on ne reconnaissait pas encore une Université qui soit catholique – pouvaient apparaître comme un monde à part dans le paysage universitaire lyonnais, mais elles avaient déjà amorcé une ouverture notamment en matière de réflexions sur la société. La Faculté de Théologie jouissait du prestige de ses théologiens qui avaient animé la résistance spirituelle durant la guerre, face à Vichy et face à l'occupation nazie. En 1944 Joseph Folliet, directeur de la Chronique sociale, avait créé l'Institut social au sein de la Faculté de Droit. L'on sait aussi le rôle de certains enseignants comme Joseph Vialatoux pour dénoncer l'usage de la torture par l'armée française en Algérie. C'était donc un monde à part, mais nullement fermé, ni replié sur lui-même, qui reçut le choc de la contestation qui traversa le Rhône. C'est la Faculté de Théologie qui paraît la plus en avant, pour rechercher de nouvelles méthodes pédagogiques et de nouveaux modes de fonctionnement. Un « camarade théologien » participa même à une rencontre inter-universitaire en juin, à Toulouse. Mai 68 à la Catho s'acheva un an plus tard, avec une réforme des statuts dont l'élaboration sous l'œil des évêques protecteurs et de Rome, traduisit la difficulté à faire vivre de nouvelles règles plus démocratiques. Les évêques placèrent cette réforme davantage dans la suite du Concile que comme une conséquence des événements de Mai 68, qu'ils présentèrent comme une « expression passagère des mutations profondes constatées dans tous les domaines », qui ont néanmoins « activé » l'évolution de la Faculté.

Plus haut perchée, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, l'École préparatoire de théologie protestante avait été fondée en 1846. Elle a disparu du paysage universitaire lyonnais en 1973 pour rejoindre Montpellier. Cette institution pédagogique n'est évidemment pas restée en dehors du mouvement, avec une adhésion de nombreux élèves à la contestation sociale et politique, mais sur des bases religieuses, et avec la volonté de faire aboutir des réformes en interne. L'épisode du 11 novembre 1968, contestation du culte organisé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, est significatif du hiatus qui a pu s'établir à un moment donné entre le mouvement contestataire et l'opinion publique. Il est vrai que l'initiative était d'un goût douteux, alors que les anciens combattants des deux guerres étaient encore nombreux.

Les communications de Tangi Cavalin et de Valérie Aubourg respectivement sur le couvent de la Tourette et sur la Compagnie de Jésus, se situent dans des perspectives semblables : des milieux déjà préoccupés depuis longtemps par la question du renouvellement de la présence religieuse dans la société, engagés dans des réflexions sur leur propre fonctionnement et dans la mise en œuvre de la réception de Vatican II. À la Tourette, des questions fondamentales se posaient dès 1967, notamment sur la pédagogie et l'organisation des études, mais aussi de plus en plus sur les contenus, jusqu'au moment où comme ailleurs, « le *studium* est rattrapé par les événements ». Ceux-ci, comme pour la Catho, sont partis des centres laïcs de formation, mais servirent à la

fois de détonateur et d'accélérateur. Mais à la Tourette la fonction d'enseignement fut abandonnée et se déplaça ailleurs. À Lyon plus qu'ailleurs, dans ce cas précis, la contestation se prolongea et se radicalisa avec le groupe dit des « jeunes pères » qui proposait une réinterprétation de la vocation dominicaine « au miroir de la condition humaine ». Ceci conduisit non pas à un éclatement des dominicains mais plutôt, dans la tradition des frères prêcheurs, à accepter les différences et la cohabitation de communautés aux aspirations variables. D'où tout un mouvement qui se dessina au cours des années 1970, à la recherche de nouvelles formes de vie dominicaine.

La situation des jésuites était différente : présents dans la ville en différents points de part et d'autre du Rhône et jusque sur la colline de Fourvière, ils étaient aussi bien proches des jeunes, étudiants (avec la MEC) ou ouvriers (avec la MAJO), qu'engagés dans la réflexion théologique à Fourvière, dans l'enseignement et dans la recherche scientifique (Sources chrétiennes). On n'observe pas ici la radicalisation propre à la Tourette mais plutôt, après-coup, sans doute en lien avec les réformes introduites à la Catho, une remise en cause de la formation traditionnelle au scolasticat de Fourvière, mais sans éviter de nombreux départs et une grave crise des vocations.

Aucun colloque ne fait un point définitif sur un sujet. En général, ces manifestations scientifiques sont pensés plutôt pour baliser des terrains, faire le point sur ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas. Même si ce colloque et ces actes ont permis d'apprendre beaucoup, il est possible d'ouvrir des pistes à approfondir. J'en propose quatre.

D'une part, le comparatisme entre plusieurs pays : Italie, Espagne, Royaume Uni, Pays-Bas, République fédérale allemande. C'est ce que suggère Étienne Fouilloux à la fin de sa communication à propos de l'Italie. Le comparatisme peut également être mis en œuvre à l'intérieur même de la France, entre régions et entre villes. D'autre part, les paroisses sont absentes de ce colloque. On connaît les difficultés des sources que j'ai moi-même expérimentées à l'occasion d'un colloque sur Lyon dans la guerre. Mais dans les années 1960, on dispose de feuilles paroissiales et une enquête auprès des curés pourrait peut-être donner des résultats. Le père Max Bobichon (*Un prêtre dans la Cité*, Lyon, Libel, 2017) ne s'arrête guère sur Mai 68, si ce n'est pour regretter le départ de nombreux confrères. En revanche il s'arrête longuement sur les réformes introduites par le Concile. Troisième piste : les oppositions chrétiennes à Mai 68 ont été laissées de côté, à part quelques allusions ici et là. Le risque de toute étude qui focalise l'attention sur un groupe unique est de fausser la vision d'ensemble, en ne prenant en compte que les personnalités les plus actives. Contrairement à Jean-François Cullafroz, je ne pense pas que l'on puisse généraliser « une empathie évidente » des chrétiens lyonnais avec le mouvement de Mai 68. L'enquête de Valérie Aubourg sur les jésuites montre au contraire bien des craintes, parfois de l'hostilité, souvent de l'attentisme devant des événements que l'on comprend mal. Des chrétiens ont participé au mouvement, parfois même à des manifestations violentes, mais cette participation ne paraît pas massive. Nous disposons de travaux sur les oppositions à Vatican II, au niveau de l'Église universelle avec les travaux de Philippe Roy-Lysencourt et au plan local avec le mémoire de maîtrise de Pierre-Yves Véricel (*Les oppositions au concile Vatican II et à ses applications dans le diocèse de Lyon 1965-1996*, Lyon, Université Lyon 3, 2002). Il serait intéressant de disposer d'études sur les oppositions chrétiennes à Mai 68, pas

seulement celle d'intellectuels comme Jacques Maritain, mais celle des pratiquants. Étienne Fouilloux le note justement : « Il faut quand même rappeler que la droite catholique existe, au moins dans les urnes [...]. Les sondages effectués sur les résultats des élections antérieures, présidentielles de 1965 et législatives de 1967, montrent en effet que seuls 20 % des catholiques pratiquants ont voté pour des candidats de gauche, ce qui donne une idée de l'étroitesse de la base confessionnelle sur laquelle peut compter le mouvement de mai. » Et il observe encore avec regret : « la place des chrétiens au sein du Comité de défense de la République qui organisent le soutien au Général de Gaulle n'a fait l'objet d'aucune étude ». Ce dernier était lui-même notoirement catholique. Olivier Chatelan souligne lui aussi la vigueur « de catholiques lyonnais à droite » avec notamment le Centre lyonnais universitaire Charles Péguy. Ces pistes restent à parcourir.

Enfin, il faudrait étudier les conséquences et les années postérieures. Mais nous avons noté la difficulté à distinguer les conséquences du Concile de celles du mouvement de Mai 68. Néanmoins il faudrait se poser la question de la radicalisation au sein même des Églises : les contestations sur la liturgie, l'organisation spatiale des églises, la destruction d'éléments du patrimoine qui, du reste n'appartient pas aux paroisses ni même au diocèse, mais aux communes ! L'Église catholique n'aurait-elle pas connu en son sein une sorte de « révolution culturelle » à la chinoise ? Mieux connus sont les sorties de l'Église, la crise des vocations ou l'engagement d'ex-prêtres dans des carrières syndicales, universitaires, ou ailleurs.

On peut espérer que la rigueur du travail historique dont témoigne ce colloque permettra de convaincre de l'utilité d'ouvrir plus largement les fonds d'archives, notamment diocésaines, à compléter par des mémoires à recueillir plus systématiquement, comme l'on montré la plupart des communications.